



Scott, le 21 mars 2022

Madame Véronique Dumouchel
Conseil de bassin de la rivière Etchemin
219-B, rue Commerciale
Saint-Henri (Québec) G0R 3E0

Objet : Appui au projet « Projet collaboratif pour une meilleure gestion des eaux pluviales »

Madame Dumouchel,

Par la présente, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux de vous offrir son appui et sa contribution pour la réalisation du projet cité en objet. Nous considérons que la démarche entreprise par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) dans le cadre du programme de financement communautaire ÉcoAction par Environnement et Changement climatique Canada sera bénéfique pour la communauté et la qualité de l'eau de son territoire. Ce projet collaboratif, prévu entre le 1^{er} juin 2022 et le 31 décembre 2023, permettra de sensibiliser la population de la zone Lévis-Est à la gestion des eaux pluviales en milieu urbain, qui constitue un enjeu majeur dans le développement de nos régions.

Le COBARIC, en tant que l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec; croit sincèrement à la mobilisation de la collectivité et des différents acteurs de l'eau aux problématiques de la gestion intégrée des ressources en eau. C'est pourquoi nous désirons apporter un appui en contribution nature à votre projet, considérant que ce projet répond à des problématiques environnementales soulevées par les acteurs de l'eau du territoire et inscrites au Plan directeur de l'eau (PDE) du CBE, mais aussi présentes sur le bassin versant de la rivière Chaudière, notamment l'augmentation des débits de pointe, la mauvaise qualité des eaux de surface, ou encore des problèmes d'envasement, de comblement et de sédimentation.

Tout comme le CBE, le COBARIC considère essentiel de poursuivre ses efforts dans la gestion des eaux pluviales et travaille activement sur cet enjeu à travers son PDE, par **l'objectif 3.1.1 Ralentir l'eau de drainage et l'écoulement de surface,**

et l'action 3.1.1.A Encourager et soutenir des projets de gestion durable de l'eau de pluie en milieu urbain.

Le COBARIC a par ailleurs réalisé un projet similaire dans une école primaire de la municipalité de Sainte-Marie (École l'Éveil), démontrant ainsi l'efficacité des jardins d'eau de pluie dans l'abattement des sédiments en aval de l'ouvrage installé.

De plus, le CBE souhaite promouvoir la gestion durable des eaux pluviales à l'aide de deux outils rédigés par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), permettant d'aiguiller les citoyens dans leur diagnostic et de valoriser les bonnes pratiques.

Ce projet viendra ainsi consolider l'expertise des organismes de bassins versants dans la gestion des eaux pluviales afin d'assurer une meilleure santé des cours d'eau du Québec, tout en sensibilisant les citoyens aux impacts du ruissellement et aux bonnes pratiques en gestion de l'eau.

Pour ces raisons, **le Comité de bassin de la rivière Chaudière appuie** le conseil de bassin de la rivière Etchemin dans son projet et s'engage à octroyer dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet une contribution en nature d'une valeur de 2 000 \$ afin d'apporter un soutien à la réalisation de ce projet en termes de partage d'informations et de transfert de connaissances.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

En espérant voir ce projet se réaliser, veuillez recevoir, Madame Dumouchel, nos plus cordiales salutations.



Véronique Brochu, directrice générale
Comité de bassin de la rivière Chaudière